

# LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

	Trois mois	six mois	un an
SUISSE	fr. 6	11	20
FRANCE, BELGIQUE			
ALLEMAGNE, AUTRICHE			
ITALIE, ESPAGNE	10	19	36
ANGLETERRE, HOLLANDE			
ÉTATS-UNIS			

**Rédaction et Expédition**  
 BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg  
 La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.  
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.  
 Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.  
 Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.  
 Lettres et argent franco.

## APPEL DES CATHOLIQUES DE BALE

Il y a, dans Bâle-Ville, deux fois plus de catholiques que dans Bâle-Campagne, cinq fois plus que dans le canton de Schaffhouse, autant que dans le canton de Zoug, beaucoup plus que dans les cantons d'Uri, de Nidwalden et d'Obwalden. Bâle, avec Genève, n'est pas seulement la ville suisse la plus peuplée; c'est aussi celle qui compte le plus grand nombre de catholiques. Il y a 20 ans, il y avait ici 6,000 catholiques; il y a dix ans, ils étaient 12,000; le dernier recensement accuse une population catholique-romaine d'au moins 18,000 habitants. Cette grande paroisse, qui s'étend sur toute la ville, n'a eu jusqu'à maintenant qu'une seule église à sa disposition, l'église de Sainte-Claire, dans le Petit-Bâle, qui contient 1500 places. Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles atteignant le chiffre de 2000, il est clair qu'ils suffiraient, à eux seuls, à remplir les bancs. Or, quoique le service divin soit parfaitement distribué, quoique les dimanches et fêtes il y ait des messes à 5 1/2 h., à 6 h., à 6 1/2 h. et à 11 h., néanmoins, les services avec sermon, qui ont lieu à 7 1/2 h. et à 9 h., sont tellement fréquentés que l'église ne peut contenir tous les assistants. Il arrive dès lors, aux grandes fêtes surtout, que les nefs sont complètement occupées et les moindres places prises, des centaines de paroissiens sont privés du service divin. Les uns restent devant l'église ou s'en vont; les autres, sachant d'avance qu'ils n'auront point de place, ne se dérangent même pas; les enfants et les vieillards ne peuvent, en hiver ou par le mauvais temps, faire le long trajet qui sépare du Petit-Bâle leurs demeures dans le Grand-Bâle; ceux enfin qui ne sont pas souffrants et qui fréquenteraient l'église si elle était plus rapprochée, trouvent plus commode de s'excuser en disant: La distance est trop grande.

Aussi faut-il s'étonner que beaucoup se détournent de l'Eglise et se jettent dans les bras de l'erreur ou de l'incrédulité? La condition faite aux catholiques n'est-elle pas un état de choses déplorable, auquel il est absolument nécessaire de remédier? La construction d'une église dans le Grand-Bâle a été ajournée aussi longtemps que

possible par le conseil paroissial, parce qu'il espérait toujours qu'une église lui serait cédée. Cet espoir a été confondu. Dans sa séance du 13 mars 1882, le Grand Conseil a passé à l'ordre du jour sur la pétition des catholiques, demandant la cession de l'église des Carmes. Il ne leur reste plus qu'à mettre eux-mêmes la main à l'œuvre. Déjà ils ont ouvert une souscription, qui se couvre rapidement; des protestants bien disposés viennent en aide à leurs frères catholiques.

Malheureusement, les catholiques de Bâle sont pauvres et appartiennent généralement à la classe des ouvriers de fabrique, des journaliers, des artisans et des domestiques. De plus, ils ont, comme par le passé, à pourvoir par des cotisations régulières à toutes les dépenses paroissiales. Quels sacrifices ne leur impose pas, par exemple, l'entretien de l'école libre, qui occupe un personnel de 38 maitres et Sœurs enseignantes! Et pourtant c'est, pour eux, une obligation de conscience des plus graves de maintenir l'existence de cette œuvre capitale, qui est la plus belle et la plus précieuse création de la paroisse. Or, voilà une partie seulement des charges des catholiques. Aussi, quelle que soit leur générosité, il leur est impossible de construire une église avec leurs seules ressources, et cela d'autant plus que les frais de construction sont très élevés et qu'ici l'emplacement seul coûte autant qu'ailleurs l'église entière.

C'est pourquoi nous sommes contraint de faire appel à la charité de tous les catholiques et de tous les hommes bien pensants, en particulier des gouvernements, des convents et du clergé de la Suisse entière. La paroisse catholique de Bâle est en effet proprement une paroisse suisse, c'est-à-dire, une grande colonie suisse, composée de catholiques de tous les cantons. Nous avons la conviction que, si nous ne bâtissons pas d'église, un nombre considérable de catholiques perdront la foi ou deviendront indifférents. Quel appel chaleureux les journaux de notre pays n'adresseraient-ils pas à tous ses habitants, si la famine ou un fléau de ce genre éclatait dans quel que canton ou quelque commune? Un fléau bien autrement grave menace les catholiques de Bâle. Des centaines, parmi

eux, sont condamnés à perdre la vie de leur âme, parce qu'ils n'ont pas d'église, où le pain de la vérité leur est distribué et où les sources de la grâce leur sont ouvertes.

Catholiques de la Suisse! Vous avez, dans tous les cantons, mis le plus généreux empressement à venir au secours des habitants d'Elm, si profondément atteints dans leur bien-être matériel; eh bien! vous ne manquerez pas de subvenir aux besoins bien plus importants, aux besoins religieux des catholiques bâlois. Nous prions surtout instamment Messieurs les curés, de bien vouloir appuyer notre demande auprès de leurs paroissiens, au moins auprès de ceux qui sont favorisés des biens de la fortune, et de les encourager à contribuer par leurs moindres offrandes au succès de l'œuvre entreprise, à la construction de la nouvelle église. C'est un monument qu'ils élèveront, avec leurs frères de toute la Suisse, à la gloire de Dieu, et auquel les catholiques, qui s'établissent ici en grand nombre, devront leur bonheur temporel et éternel.

Les dons seront reçus avec une vive reconnaissance par le soussigné et peuvent être remis au bureau du journal la Liberté.

Au nom de la paroisse catholique-romaine.

B. JURT, curé catholique.  
 Bâle, le 16 juin 1882.

**Article 24 :** « La Confédération a le droit de haute surveillance sur la police des endiguements et des forêts dans les régions élevées.

« Elle concourra à la correction et à l'endiguement des torrents, ainsi qu'au reboisement des régions où ils prennent leur source. »

En vue de l'exécution de ce dernier article l'Assemblée fédérale a, sous date du 22 juin 1877, voté la Loi fédérale sur la police des eaux dans les régions élevées, loi qui est entrée en vigueur le 6 octobre 1877.

En ce qui concerne la subvention des travaux à exécuter pour la correction des rivières, la loi détermine les obligations des cantons et les conditions sous lesquelles un subside fédéral sera accordé.

**Article 5 (troisième alinéa) :** « Les données techniques des travaux pour lesquels un subside fédéral est à prévoir doivent au préalable être soumises, par les gouvernements cantonaux, à l'examen et à l'approbation du Conseil fédéral. » Et quant aux subventions fédérales, la loi ci-dessus mentionnée prescrit :

**Article 9 :** « La Confédération participe aux travaux prévus par la présente loi, au moyen de subsides de la Caisse fédérale.

« Toute demande de subvention, accompagnée des indications nécessaires sur la nature, l'importance et le coût des travaux à exécuter, sera présentée au Conseil fédéral par l'intermédiaire du gouvernement cantonal.

« Les subsides à fournir par la Confédération ne doivent, dans la règle, pas dépasser le 40 0/0 des dépenses réelles. »

A la suite d'une motion que M. le conseiller national Baldinger (Argovie) a présentée, au mois de décembre 1879, l'Assemblée fédérale a interprété l'art. 24 de la Constitution fédérale dans ce sens qu'il ne faut pas seulement tenir compte des dépenses faites dans la région où le torrent prend sa source, mais qu'on pourrait et devrait aussi subventionner les travaux d'endiguement opérés jusque dans le cours inférieur, comme c'est le cas pour l'Aar des Böttstein jusqu'à son embouchure dans le Rhin.

S'appuyant sur ces prescriptions légales, le conseil des Etats a accordé, par son arrêté du 13 décembre 1881, aux cantons d'Argovie, Thurgovie, Zurich et St. Gall les subsides suivants :

## NOUVELLES SUISSES

Berne, 18 juin.

La question de la correction des rivières, question d'une importance et d'une portée générales, a occupé pour la première fois les Chambres suisses, et il vaut, certes, la peine, que la presse suisse lui prête quelque attention.

La correction des rivières a été placée dans les attributions de la Confédération par les articles 23 et 24 de la Constitution fédérale, savoir :

**Article 23 :** « La Confédération peut ordonner à ses frais ou encourager par des subsides les travaux publics qui intéressent la Suisse ou une partie considérable du pays. »

sa main sous le revers de son costume et en tira un poignard sicilien à lame évidée et fine comme une aiguille. Certes, en ce moment de désordre rien n'était plus aisé que de frapper. C'était sa pensée, mais au moment où il prenait son élan, une main de fer le saisit à la gorge, tandis qu'une autre main également vigoureuse tordait son poignet et faisait tomber l'arme.

Cette main de fer, qui appartenait à San Severo, y allait de bon cœur. La face du docteur s'injectait de sang déjà, lorsque le regard du colonel tomba par hasard sur la main droite de l'inconnu, celle qui naguère tenait le style. Au doigt médus de cette main était l'anneau du Silence. San Severo lâcha prise aussitôt, mais il entraîna le docteur jusqu'auprès des trois chevaliers et leur montra l'anneau.

Armellino dit :  
 — Nous savions cela!  
 San Severo baissa la tête et réfléchit un instant.

— Mes compagnons, dit-il, moi, je ne le savais pas. Le jour où je ne comprendrai plus du tout, prenez garde!

Armellino et Falcone échangèrent un signe. Falcone se perdit dans la foule. Tout ceci n'avait pas duré une minute.

Pas une parole n'avait été échangée dans le groupe de nos personnages principaux, qui gardaient leurs poses respectives, comme il arrive dans les solennelles occasions.

Loredano Doria était à droite du marquis que Sampieri soutenait, et qui semblait en proie à une attaque d'épilepsie; à gauche, Coriolani, la

72 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

## LES COMPAGNONS DU SILENCE

PAR PAUL FÉVAL  
 TROISIÈME PARTIE  
 LE PALAIS DORIA

VI  
 LE GANT DE LORÉDANO DORIA

C'était une page terrible, empruntée à l'histoire de cette furieuse folie que les Italiens appellent la Vendetta. J'ai essayé de purifier cette page, je n'ai pas réussi, je la supprime.

— Lâche! dit Nina Dolci, quand Malatesta eut achevé.

Pier Falcone avait fait un pas en avant, non point pour écouter mieux, mais pour regarder

un domino de haute taille qui venait d'apparaître en face de lui. Les princesses avaient quitté leurs sièges; il y avait dans les deux salons un tumulte inexprimable.

Malatesta, qui chancelait, soutenu par Sampieri vit devant lui tout à coup découvrir la figure haineuse du comte Loredano Doria, son cousin. Celui-ci était son gant avec lenteur et dit :

— Où le roi a son masque, il n'y a pas de roi. Malatesta, tu as menti! Malatesta, tu as calomnié ta sœur, et puisqu'elle n'a pas de frère, moi, Doria-Doria, chef de la famille, je deviens son père, et je la venge d'une infâme accusation!

Il leva le bras et lança son gant au visage du marquis, tandis que les princesses et la foule criaient unanimement :

— Bravo! Loredano! Bravo! bravo!

Mais le gant ne toucha pas le visage de Malatesta; une main l'arrêta au passage. Cette main était celle de ce domino de grande taille que Pier Falcone examinait depuis quelques instants avec une si vive attention. Personne autre ne l'avait remarqué jusqu'alors. Tenant d'une main le gant de Loredano il rejeta de l'autre en arrière son vêtement de soie flottant et parut en riche costume de cour. Ce fut comme un violent coup de théâtre.

Les cris se turent, et toute fièvre tomba pour un instant à la vue de ce magnifique jeune homme: taille de héros, tête de roi qui découvrant inopinément la fierté de son visage, où glissait un calme sourire. Un nom courut d'une extrémité à l'autre des salons, et fut une large

rumeur où il y avait de l'admiration, de l'envie et du respect. On disait :

— Coriolani! le prince Fulvio Coriolani!

VII  
 LE ROI DU JOUR ET LE ROI DE LA NUIT

Il n'y avait ici que trois hommes pour garder une apparence impassible, c'étaient les trois chevaliers du Silence, le banquier Massimo Dolci, l'intendant Visconti-Armellino et le cavalier Hercule Pisani. Autour d'eux, l'agitation grandissait, et le quatrième maître du Silence, le colonel San-Severo, y prenait part de bon cœur.

— Corps de Bacchus! s'écria-t-il, voilà un digne seigneur, ce Doria! et le coquin de marquis à son affaire!

Cela se perdit dans le tumulte général. Pour donner une idée de ce que devint ce tumulte, malgré la haute position de la plupart des acteurs en scène, nous raconterons un incident dont San Severo fut le héros.

Pier Falcone, à la vue du Fulvio Coriolani, avait reculé comme si une contraction nerveuse l'eût attiré en arrière.

— C'est lui! avait-il dit tout bas.

Et ce mot; c'est lui! avait dans sa bouche une terrible expression de haine. Falcone, si calme d'ordinaire, que nous avons vu froid en face des aventures de la maison Spurzheim, semblait en proie à une rage soudaine. Il glissa

Au canton d'Argovie	FR. 317,000
» de Thurgovie	800,000
» de Zurich	1,800,000
» de St-Gall	125,000
<b>Total</b>	<b>Fr. 3,042,000</b>

soit le tiers (ou 33 1/3 0/10) du montant du devis des travaux à exécuter pour la correction de l'Aar (Argovie), de la Thur et de la Murg (Thurgovie), de la Thur, la Glatt, la Limmat, la Töss et la Sihl (Zurich) et des eaux intérieures dans le district de Werdenberg (St-Gall).

Eu égard aux circonstances et aux difficultés tout exceptionnelles des travaux, la minorité conservatrice de la commission du conseil national (MM. Beck Leu de Lucerne, Hermann d'Unterwald le Haut, et Sonderegger d'Appenzel Rhodes-Intérieures) avait proposé d'accorder aux cantons d'Argovie, Thurgovie et Zurich une subvention fixée à 40 0/10 (au lieu de 33 1/3 0/10) des frais de correction de l'Aar et de la Thur. La majorité radicale de la commission MM. Roh, de Berne, Baud, de Vaud, Brosi, de Soleure, et Morel, de Neuchâtel) n'a pas été aussi généreuse de prime abord, mais plus tard elle a adhéré aux propositions de la minorité, de sorte que les subventions à accorder à ces quatre cantons ont été, à l'unanimité de la commission du conseil national, fixées comme suit :

Argovie	FR. 380,000	} 40 0/10
Thurgovie	900,000	
Zurich	1,860,000	
Saint-Gall	125,000	
<b>Total</b>	<b>3,265,000</b>	

En outre, M. le colonel Meister (Zurich) a fait la proposition suivante, comme adhésion aux propositions de la commission : Pour les travaux de correction faits de 1876 à 1880-81 par le canton de Zurich, il lui est versé une somme de 500,000 fr., payée une fois pour toutes.

La subvention fédérale ne devra au total pas dépasser 2,300,000 fr.

Comme M. le colonel Meister avait présenté cette proposition pour des travaux déjà exécutés avant l'entrée en vigueur de la Loi fédérale du 22 juin 1877, ainsi que pour des travaux exécutés sans que le gouvernement de Zurich eût soumis au préalable au Conseil fédéral les données techniques, prévues dans l'art. 5 de la loi qui seule fait règle, il a fallu que le conseil national se prononce avant tout sur une question de principe, savoir si on pouvait donner à la loi un effet rétroactif en subventionnant des travaux déjà exécutés.

(A suivre.)

Bas-Vallais, 17 juin 188

Les pèlerins valaisans à Einsiedeln sont rentrés jeudi soir à Saint-Maurice, pleins d'enthousiasme et tout résolus à recommencer l'année prochaine avec plus de zèle et d'ardeur encore que cette fois. Chaque pèlerin se propose de recruter deux ou trois compagnons, et ainsi le prochain pèlerinage comptera, sans peine, au moins un nombre double de participants. Ces pieuses pégrinations font du bien à l'âme non seulement sous le rapport religieux, mais aussi sous le rapport intellectuel et scientifique.

Combien de nos jeunes gens, et surtout de nos jeunes personnes ne seraient jamais sortis de leur vallée, sans cette occasion, si

conforme à leur vœux et tout-à-fait à la portée de leur bourse. Aussi faisait-il beau entendre leurs exclamations pendant le voyage, à mesure que l'horizon s'éloignait et qu'un panorama nouveau s'élevait à leurs yeux. Chacun admirait ce qui était plus conforme à ses goûts. Les habitants de la plaine et des villes s'informaient avec intérêt des noms et genres de fabriques et usines qu'on rencontrait sur le passage; les gens de la vallée d'Illicz, d'Evolène et autres s'exaltaient à l'aspect des belles prairies et des beaux pâturages; les Savisiens examinaient les vignes et les comparaient avec les coteaux de Lentinaz et de Mont d'Orge. Ainsi se passaient gaiment les instants libres entre la prière et le chant.

Nos pèlerinages ont encore ceci d'utile et d'intéressant, c'est qu'ils contribuent à nous faire connaître les uns les autres, à nous aimer plus intimement et par conséquent à réveiller et à entretenir en nous l'esprit national. Nous avons remarqué l'union intime qui régnait parmi les derniers pèlerins d'Einsiedeln. Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et c'est presque les larmes aux yeux qu'on se quittait le quatrième jour, non sans se dire au revoir, à la prochaine occasion.

Du reste le pèlerinage n'a rien eu de particulier. Tout s'est passé, comme la plupart de vos lectures le savent, à l'aller et au retour, chant des cantiques et prières, entrecoupés de quelques gaics et intéressantes conversations. A Einsiedeln les exercices ont été suivis avec exactitude par tous les pèlerins. Le matin communion, assistance aux saintes messes et aux offices de la communauté; à 8 heures et à 2 heures après-midi sermons; à 4 heures, réunions à la chapelle de la maison d'école.

Nous avons reçu à Einsiedeln le meilleur accueil, d'abord de la part, cela va sans dire, des excellents religieux du monastère qui se sont montrés pleins de courtoisie et de prévenance. Ils ont logé tous les religieux du pèlerinage, et ont invité tous les prêtres à dîner le jour de la fête du Révérendissime Abbé. Bon accueil aussi de la part de toute la population, des maîtres d'hôtel, des marchands, qui n'ont nullement cherché à exploiter nos pèlerins.

Aussi sommes-nous revenus avec la meilleure impression et du contentement et de tout le bourg de Notre-Dame des Ermites. Les deux jours que nous y avons passés nous laisseront un profond et heureux souvenir. Les employés des chemins de fer, dans la Suisse allemande surtout, ont été très convenables, et quelques-uns même très complaisants.

A la gare de Berne nos députés aux Chambres fédérales sont venus nous saluer au passage. Cette attention a fait un grand plaisir aux pèlerins.

A Zurich l'administration des chemins de fer nous avait promis que nous pourrions faire une halte de deux heures à Fribourg, ce qui nous aurait permis de visiter le tombeau de B. P. Canisius. Mais à cause du grand nombre de voyageurs qui devaient ce jour-là revenir à Lausanne par le train de 5 heures, cette faveur n'a pas pu nous être accordée; ce sera pour l'année prochaine.

Somme toute, notre pèlerinage a parfaitement réussi. Le seul désagrément que nous ayons eu, c'est en rentrant à la gare de Saint-Maurice. Le contrôleur du train s'était contenté en venant de Vevey, de

compter les billets, et laissait entendre qu'il n'était plus nécessaire de les garder. Il ne les rendait pas exactement à tout le monde: en sorte qu'en arrivant à Saint-Maurice plusieurs personnes n'avaient plus leurs contre-marchés; ceci ne faisait pas le compte des employés.

Ils se montrèrent d'une humeur massacrante et voulaient qu'on payât de nouveau les places. Ceux des pèlerins qui sont sortis dans les gares du canton de Vaud, n'ont néanmoins nullement été inquiétés, quoiqu'ils n'eussent plus leurs billets. Nous pensons que cette humeur aurait été moins chagrine, si c'eût été un train de plaisir qui débarquât à St-Maurice.

Nos remerciements maintenant à Messieurs les organisateurs du pèlerinage, à M. le R<sup>e</sup> curé Ecœur, à M. Rey Mermel, instituteur, à M. l'abbé Kleiser qui nous a rendu d'excellents services, grâce à son expérience des pèlerinages, et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette pieuse manifestation de notre foi. Nous disons à tous: au revoir une autre année. S. T.

ECOLES FÉDÉRALES. — La Nouvelle Gazette de Zurich nous révèle déjà l'organisation intime du bureau de notre secrétaire nouveau-né de l'instruction publique; elle sera calquée sur celle du ministère de l'instruction publique de la République helvétique. Ce bureau en comprendra trois: Le « bureau d'expédition, » pour les affaires courantes, peuplé des commis et copistes indispensables, surveillés par le secrétaire. Le « bureau de la culture nationale, » docte cénacle de vieillards riches, occupés à faire le catalogue de nos richesses intellectuelles, et, ce qui est plus difficile, à les augmenter. Le troisième bureau sera celui des « archives, » avec un petit musée, » tout à fait propre à inspirer le second bureau. On voit que la petite armée des fonctionnaires fédéraux va s'augmenter d'un joli bataillon.

La bibliographie, déjà riche, de la ligne du Saint-Gothard, vient de s'enrichir d'une nouvelle publication, intitulée: Guide sur le Chemin de fer du Saint-Gothard et sur ses lignes accessoires, par M. Koch de Bernex, auteur de Guides de voyage.

Ce Guide, édité par M. César Schmidt, libraire à Zurich, est vraiment le guide des voyageurs, auxquels il donne en abondance les renseignements pratiques nécessaires ou utiles non seulement sur la ligne elle-même et sur les villes et localités situées sur son parcours ou dans ses voisinages; mais encore sur les principales villes de départ ou d'arrivée, Bâle, Zurich, Berne, Lucerne, Milan. Les renseignements sont donnés en termes concis, mais intelligibles. Nous regrettons que cette édition française, traduction d'un ouvrage écrit en allemand, soit fort défectueuse pour le style, et nous faisons des vœux pour que l'éditeur soumette ce guide à une soigneuse révision sous ce rapport.

L'ouvrage est enrichi de nombreuses illustrations bien exécutées, d'un plan de Milan, d'une carte de la ligne du St-Gothard, et d'un plan profil en hauteur de la ligne principale et des embranchements.

Berne

Le synode scolaire du cercle de Porrentruy s'est réuni à St-Ursanne pour traiter la question suivante :

Que peut faire l'école pour le développement physique de la jeunesse?

1° Quel est, en général, l'état physique des enfants qui fréquentent l'école et quels sont les principaux défauts que l'on combat? Quelle en est l'influence sur les résultats de l'école?

2° Que peut faire l'école pour obvier à ces défauts et à leurs conséquences?

- a) Au moyen de l'organisation scolaire;
- b) Par l'enseignement;
- c) Par la fourniture d'aliments, de vêtements, etc.

d) Par d'autres moyens?

L'assemblée approuve les conclusions du rapporteur M. Wächli, inspecteur, qui lui ont été soumises sous cette forme :

1° L'état physique des enfants qui fréquentent les écoles primaires du district de Porrentruy est, dans le grand nombre des communes, satisfaisant :

On peut cependant constater quelques défauts, dont les principaux sont :

- a) Parfois négligence de la part des instituteurs qui n'ouvrent pas les fenêtres pour aérer la salle d'école.
- b) Fausse position des bancs au point de vue de la lumière et espace restreint des salles.
- c) Défectuosités dans la ventilation, l'éclairage et le chauffage.
- d) Manque de bancs d'école, construction d'après un système rationnel et répondant aux exigences de l'hygiène.

D'autre part :

- e) Mauvaise nourriture des enfants et usage de boissons alcooliques.
- f) Malpropreté du corps et des habits des élèves, d'où résultent les maladies contagieuses.

Ces défauts ne peuvent avoir qu'une influence pernicieuse sur la jeunesse dans ce sens qu'ils sont pour elle la cause de maladies et qu'ils lui font contracter de mauvaises habitudes.

2° Que peut faire l'école pour obvier à ces défauts et à leurs conséquences? A l'avis du rapporteur, l'école, proprement dite, est impuissante pour remédier aux inconvénients signalés, à l'exception du point b.

Propositions :

a) L'Etat, en réorganisant les écoles, doit établir un règlement, où sera arrêté le système de construction des bâtiments d'école, où il donnera des instructions sur le choix du chénel, les dimensions des salles, sur l'éclairage, le chauffage, la ventilation, la confection des bancs, l'établissement des lieux d'aisance, la construction des engins de gymnastique, etc.

b) L'enseignement doit offrir plus de variété en ce sens qu'entre les leçons qui occupent essentiellement l'esprit, on intercale des exercices de gymnastique.

Les leçons ne doivent pas être de longue durée, surtout avec les jeunes élèves. Le travail oral alternera souvent avec le travail écrit.

c) Les communes (sociétés du secours, particuliers) doivent fournir des aliments et des vêtements aux enfants indigents, au besoin les retirer de leur famille et les placer convenablement.

Jeudi après midi, M. Kilian, ancien membre du gouvernement, qui avait démissionné, il y a quatre ans, occupé à des travaux trigonométriques dans le bois de Dählöfzli, passant le long d'un sentier qui domine l'Aar, doit avoir glissé. Ne le voyant pas

tête haute et les bras croisés sur sa poitrine, se tenait debout. Le roi et les princes entouraient ce groupe.

A l'autre bout du salon, la princesse de Salerne et ses compagnes applaudissaient Lorédan avec de véritables transports. Angélica pleurait de joie dans les bras de Nina, qui murmurait à son oreille :

— Que te disais-je. C'est méconnaître Fulvio que de craindre pour lui.

Et cependant il ne s'était rien passé en réalité. Aucune réponse n'avait été opposée aux accusations de Malatesta. Le roi n'avait pas prononcé une parole; les princes et le ministre d'Etat étaient muets. Mais il y avait dans ce nouveau venu une puissance si communicative qu'il semblait que sa présence seule dut faire sa cause gagnée. Il regardait Malatesta en souriant. Malatesta, la face marbrée de taches livides, faisait d'inutiles efforts pour soutenir son regard.

La première parole prononcée sortit de la bouche du roi qui rejeta en arrière le capuchon de son domino, et découvrit cette belle figure bourbonnienne couronnée de cheveux blancs comme la neige, à laquelle le peuple de Naples payait toujours un si gentil respect. Le roi dit :

— Doria, tu es un gentilhomme. Ton père eût fait comme toi : tu as bien fait !

Lorédan s'inclina. Le prince royal vint à lui et l'embrassa. C'était sur le bras du prince royal que Ferdinand de Bourbon s'était appuyé pendant toute cette scène. L'autre compagnon du roi était son second fils, le prince de Salerne.

Fulvio Coriolani s'inclina à son tour devant le roi. Le roi lui dit :

— Prince, soyez le bienvenu. On vous a accusé en votre absence, vous allez vous défendre.

— J'y tâcherai, sire, répondit Coriolani.

Et tous les cœurs étaient avec lui déjà. Avant de continuer il se tourna vers Lorédan.

— Comte, dit-il, je vous remercie et je vous offre la main.

Lorédan salua, mais sa main resta immobile à son flanc.

— Prince, répliqua-t-il froidement vous ne me devez rien; j'ai défendu l'honneur de ma maison.

— L'honneur de votre maison est le mien, comte, dit Coriolani, puisque je vais être votre frère.

Lorédan repartit d'un ton glacé :

— L'avenir est à Dieu. Ma sœur est libre sous le bon plaisir du roi, son maître et le mien.

Il salua de nouveau et rompit ostensiblement l'entretien. Coriolani lui tendit en silence son gant qu'il reprit. Cela fait, Coriolani se redressa, et parlant au roi :

— Sire, sauf le respect que je dois à Votre Majesté, dit-il, le marquis de Malatesta en a menti méchamment et lâchement. Honte à celui qui a perdu le souvenir de sa mère, à ce point d'outrager sa propre sœur !

— Bien dit ! bien dit ! s'écria-t-on de toutes parts.

Et l'archiduchesse Marie-Clémentine, femme du prince de Salerne s'écria :

— Prince, au nom de mes sœurs et de toute

la cour, je vous remercie, vous avez noblement exprimé notre pensée.

Coriolani mit la main sur son cœur. Son regard, en rendant grâce à la princesse, se fixa sur le pâle visage d'Angélica qui lui fit un signe de tête souriant.

— Où es-tu ? fit l'implacable Sampieri à l'oreille de Malatesta.

— Sire, dit aussitôt ce dernier, dont la parole était embarrassée sauf le respect que je dois à Votre Majesté, ce bandit, qui donne des leçons aux gentilshommes en votre présence, ne vaut pas la peine qu'un Doria d'Anghi relève son démenti. Je soutiens mon dire, et j'accepte la provocation de mon cousin Lorédan Doria, qui est au moins un galant homme.

Sampieri lui serra la main furtivement. Malatesta reprit avec plus d'assurance :

— Puisque celui-là vous a ensorcelés, ô grands de Naples, mes anciens amis, je n'espère plus beaucoup faire tomber le voile qui vous bande les yeux. Je me borne donc à le mettre au défi de répondre à deux simples questions : « A quelle besogne a-t-il employé sa nuit ? Dans quelle contrée de la lune est située sa principauté de Coriolani ? »

En achevant ces mots, le Malatesta avait recouvert toute son insolence.

— Sire, reprit le prince Fulvio, ce n'est pas à cet homme que je m'adresse. C'est à Votre Majesté qui a témoigné le bienveillant désir d'entendre ma réponse.

— Bienveillant, oui, prince, dit le roi, nous ne vous croyons coupable jusqu'à preuve contraire.

Coriolani fit un pas vers le roi, mit un genou en terre et lui baisa la main en disant tout bas :

— Je rends cet hommage au roi qui m'aime. Je le rends surtout à l'ami de mon noble et bien-aimé père !

Autour du salon on se demandait :

— Que dit-il ? que dit-il ?

— Je crois, Dieu me pardonne ! s'écria Malatesta en ricanant, que ce fils du hasard a parlé de son père !

Le prince royal fit un signe. On entendit les crosses de vingt mousquets résonner bruyamment sur les dalles. Tous les regards étonnés se tournèrent vers le vestibule que l'on vit plein de gardes suisses. Malatesta voulut parler encore, mais Sampieri, jugeant qu'il se perdait sans retour, lui mit la main sur la bouche.

— Laisse aller, lui dit-il, tu as assez fait...

— Sire, reprit Coriolani au milieu du silence rétabli comme par enchantement dès qu'il ouvrit la bouche, je voyais depuis quelques semaines un deuil dans votre auguste maison. Ceci est pour répondre à la question, qui m'a mis au défi de dire quelle a été ma besogne de cette nuit. Votre Majesté avait près d'elle une noble jeune fille, dont les veines contiennent du sang impérial et royal, Mathilde Farnèse, que vous avez tenue sur les fonts du baptême...

— Aurais-tu de ses nouvelles, Fulvio ? s'écria le roi vivement.

On savait à la cour combien le roi aimait sa filleule.

(A suivre.)

revenir, la famille, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Kilian l'avaient fait rechercher; on a trouvé tout d'abord son parapluie et vendredi matin on retrouvait le corps.

**Soleure**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, il arrive à Ollen 108 trains par jour, savoir 70 trains de voyageurs et 38 trains de marchandises dont 18 réguliers et 20 facultatifs.

**Saint-Gall**

La quantité des eaux thermales de Pfäfers, qui était devenue très faible ce printemps, continue heureusement à augmenter. L'établissement de Pfäfers compte déjà aujourd'hui dix baignoires et ceux de Ragaz vingt cinq baignoires en activité. L'eau est à la température de 28 degrés Réaumur; elle se renouvelle constamment dans les baignoires.

**Schaffhouse**

Le gouvernement fait évaluer par des experts l'étendue des dommages causés par la grêle. On prétend que dans certaines parties de la ville les grêlons, chassés par un vent violent, avaient une telle force d'impulsion, qu'ils ne faisaient aux vitres que de petits trous ronds, à bords nets, sans aucun éclat. Les pertes de la commune de Neuhausen s'élèvent à plusieurs centaines de mille francs.

**Vaud**

La Société vaudoise des sciences naturelles aura son assemblée générale à Nyon, mercredi prochain. La Société avait manifesté le désir de voir exposés les principaux produits de l'industrie locale; plusieurs importantes maisons ont répondu favorablement à ce désir et exposeront les produits de leur fabrication.

**NOUVELLES DE L'ETRANGER**

**Lettres de Paris**

(Correspondance particulière de la Liberté)

Paris, 19 juin.

On parle de nouvelles négociations qui seraient ouvertes entre M. Gambetta et M. de Freycinet. On demanderait à celui-ci de faire, dans le cabinet, une place à trois opportunistes désignés par M. Gambetta, moyennant quoi il ferait triompher M. de Freycinet dans l'interpellation qui se prépare. On ajoute que, suivant son habitude, M. de Freycinet est fort hésitant et ne sait quelle réponse faire. C'est pour lui mettre l'épée dans les reins qu'on parle de faire fixer la discussion de l'interpellation à demain.

Dans les cercles parlementaires il est toujours question de M. Léon Say, comme le président nécessaire d'un nouveau cabinet, si M. de Freycinet venait à succomber. On prétend que M. Léon Say étant au courant des négociations diplomatiques du cabinet, pourrait facilement remplacer le président du conseil.

La vérité, c'est que le parti républicain est si pauvre en diplomates, qu'il se voit contraint, dans son embarras, à enlever le portefeuille des finances, au seul ministre dont la compétence soit incontestée, pour lui offrir la direction des affaires étrangères.

Vous ne tarderez pas à voir, dans les journaux, quelques notes officieuses sur les travaux de la commission du budget. Dès aujourd'hui, on peut présumer que cette discussion ne sera pas entamée avant les vacances. Toutefois, comme les opportunistes, faisant flèche de tout bois contre le ministère et la Chambre, n'auraient pas manqué d'accuser les lenteurs de la commission, M. Wilson et ses collègues ont pressé les rapports. Hier, trois budgets complets, notamment celui de l'intérieur, ont été déposés avec les rapports afférents. Donc, si la discussion du budget n'a pas lieu immédiatement, la commission aura bien soin de se laver les mains. Voilà la cause des notes de la presse officieuse, notes qui vont être publiées chaque jour.

Un député, qui a prononcé un des mille discours pour défendre la magistrature, ayant rencontré à la bavette un membre de la commission, lui a dit: « Nous voici dans l'intimité, faites-moi connaître si, bien sincèrement, vous croyez pouvoir remplacer la magistrature actuelle par des magistrats plus honnêtes. » Le membre de la commission répond: « Certainement nous ne trouverons pas des magistrats aussi honnêtes, mais ils seront à nous! »

A la grève des cordonniers qui ont mis à l'index soixante-deux maisons de confection de Paris vient s'ajouter la grève des coupeurs tailleurs. Ceux-ci viennent de met-

tre à l'index trente-deux patrons tailleurs qui refusent de leur accorder une augmentation de salaire qu'ils réclament.

L'ouverture du marché s'est ressentie des télégrammes pessimistes d'Alexandrie. Mais la clôture s'est effectuée dans des conditions meilleures; les rentes françaises, notamment, ont donné lieu à des achats nombreux. Les valeurs continuent à être maltraitées; l'Egyptienne unifiée a perdu le cours de 320. La Banque ottomane est très offerte.

**FRANCE**

Le conseil d'Etat, remanié ad usum republicae, vient encore une fois de plus de prouver combien peu il mérite la confiance des contribuables français. Une commune de l'Ardeche, celle de Rimont, apprit avec étonnement, un jour d'élection, qu'il se trouvait dans l'urne électorale plus de bulletins qu'il n'y avait d'électeurs inscrits dans la commune. Le bureau électoral était composé de républicains, et les républicains eurent naturellement la majorité des votes pour eux. Mais l'escamotage était si maladroît, si évident, que les conservateurs de l'endroit, fors de leur bon droit, portèrent la chose devant le conseil de préfecture du département. Sans barguigner, le conseil de préfecture donna raison aux frères et amis et tort aux conservateurs; ceux-ci, un peu ébranlés, mais espérant toujours dans l'évidence lumineuse de leurs preuves, en appelèrent au conseil d'Etat. Le conseil d'Etat à son tour, se prononce, et c'est pour donner tort à ces conservateurs obstinés. Il ne manquera plus, par exemple, que de voir le conseil d'Etat, choisi et refait par feu le citoyen Cazot, rendre justice aux réactionnaires et condamner un maire républicain!

**ITALIE**

Les radicaux italiens ne s'habituent pas à l'idée que le corps de Garibaldi ne serait pas brûlé. Des pétitions circulent, des manifestations ont lieu pour qu'il soit brûlé, et, d'après toutes les prévisions, il le sera, non pas à Caprera, mais à Rome même, et, comme le demande Alberto Mario dans la *Legua*, entre le Quirinal et le Vatican. Et il espère que, en brûlant Garibaldi à Rome, « on supprimera du même coup la papauté ».

L'Unità cattolica trouve l'idée magnifique. « Nous n'aurions pas osé l'émettre nous-mêmes, dit le vaillant journal turinois, mais nous l'appuyons de toutes nos forces. Qu'on brûle Garibaldi sur la place Saint-Pierre, en face du Vatican, au pied de l'obélisque qui porte cette inscription: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*. Comme l'histoire sera éloquente un jour quand elle racontera à la postérité: — Victor-Emmanuel resta à Rome et fut privé de la sépulture de ses pères, et Giuseppe Garibaldi fut réduit en cendres, à Rome même, par les garibaldiens! »

**ANGLETERRE**

La police a découvert dans un quartier de Londres cent mille cartouches et de nombreux fusils et revolvers destinés à l'Irlande.

**BELGIQUE**

Des élections viennent d'avoir lieu dans 22 arrondissements. Il est intéressant de voir quel est le rapport entre les électeurs et les élus. C'est ce qui ressort du tableau suivant, qui donne la moyenne des électeurs votants par arrondissement. Les moyennes sont le résultat des votes pour les sénateurs et représentants de chaque parti:

	CATHOLIQUES		LIBERAUX	
	Places	Voix	Places	Voix
Bruxelles,	0	7,460	3	8,197
Anvers,	0	5,644	1	5,698
Bruges,	1	1,436	0	1,234
Gand,	0	3,719	12	3,792
Alost,	6	4,474	0	650
Audenarde,	4	951	0	589
Eecloo,	2	612	0	273
St-Nicolas,	5	1,133	0	(pas de lutte)
Termonde,	4	1,044	0	id.
Ath,	0	791	3	958
Charleroi,	0	2,490	10	2,743
Mons,	0	1,280	9	1,870
(Ballottage entre libéraux.)				
Soignies,	1	1,228	3	1,249
(Ballot entre libéraux pour le Sénat et entre 1 catholique et 1 libéral pour la Chambre.)				
Thuin,	0	(pas de lutte)	4	1,075
Tournai,	0	4,393	6	1,684
Liège,	0	2,054	13	3,541
Huy,	0	547	3	687
Verviers,	0	4,605	6	1,735
Waremme,	0	542	3	687
Hasselt,	3	848	0	(pas de lutte)
Maeseyck,	2	323	0	id.
Tongres,	3	885	0	349
22 arrondis.	31 pl.	37,078	76 pl.	36,417

Ainsi, ce tableau de moyennes démontre que 76 députés et sénateurs libéraux sont élus par 36,417 électeurs libéraux, tandis

que 37,078 électeurs catholiques n'ont pu élire que 31 députés et sénateurs catholiques!

Quelle iniquité électorale! Quelle monstruosité! Et c'est pourtant là ce qui s'appelle la représentation du pays!

**HOLLANDE**

Rien de plus étrange que la situation parlementaire en Hollande. Depuis quatre semaines, le ministère de Lynch a donné sa démission que le Roi n'a pas daigné encore accepter. C'est la stagnation dans sa plus haute expression. Le Roi avait chargé les présidents des deux Assemblées, ainsi que le vice-président du conseil gouvernemental, de trouver une issue à cette situation anormale.

Rien ne s'annonce. Soit que ces messieurs n'aient pas trouvé une solution, soit que celle-ci n'ait pas été consacrée par le consentement du Roi, la crise persiste. Car, malgré toutes les instances dont le ministère a été assailli, il continue à maintenir sa démission vu que la coalition des partis les plus opposés avait repoussé le traité de commerce franco-hollandais.

Ce qui explique un peu cette longue durée de la crise, c'est que, si le ministère se retire, on n'aura rien à mettre à sa place. Aucune majorité n'existe à la Chambre. Les partis ne peuvent se coaliser et, sans une entente, aucun ministère n'est viable. Faire de nouvelles élections, c'est s'exposer à voir revenir les mêmes physionomies.

Il reste une solution: c'est d'appeler au pouvoir un simple cabinet d'affaires.

**GRÈCE**

On écrit de Vienne que le roi de Grèce va arriver prochainement à Wiesbade. En même temps, la *Gazette de Saint-James* donne sous réserve que le roi Georges songe à abdiquer en faveur du duc de Sparte. Ce n'est pas un secret que le roi considère déjà depuis longtemps le fardeau de la couronne grecque comme trop lourd pour lui, et serait disposé à rentrer en Danemark, où il s'est acheté dernièrement un palais.

Pour gouverner sans trop d'encombre les remuants Hellènes, le duc de Sparte n'aurait pas trop de toutes les grandes qualités des Agis, des Lysandre et des Agésilas.

**TURQUIE**

L'Army and Navy Gazette, un journal militaire qui paraît à Londres, donne des détails intéressants sur la mission des officiers prussiens qui ont été envoyés en Turquie. Il s'agirait en premier lieu de la réorganisation du ministère de la guerre, en y introduisant l'administration prussienne et du relèvement de l'esprit militaire en améliorant et en consolidant la situation matérielle des officiers et des soldats.

En second lieu, des corps d'instructeurs militaires seront formés et notamment un bataillon, un escadron et une batterie qui donneront l'instruction militaire à toute l'armée ottomane.

Finalement, le système de recrutement prussien sera introduit en Turquie et la réorganisation de la flotte turque sera également confiée à des officiers de la marine prussienne.

**EGYPTE**

Les avis d'Alexandrie disent que, sur la proposition des agents diplomatiques de l'Allemagne et de l'Autriche, le khédive a appelé Ragheb pacha et Ahmet pacha du Caire, pour former un nouveau ministère, avec Arabi pour ministre de la guerre.

Les magasins commencent à reprendre leurs affaires.

Les témoins oculaires disent que les gendarmes égyptiens ont massacré toutes les personnes réfugiées dimanche au bureau de police.

Le sultan, recevant M. de Noailles, a renouvelé ses objections contre la conférence. L'adhésion de la Porte est devenue en conséquence improbable, mais elle aurait fait savoir qu'elle tiendra compte des décisions prises dans la conférence.

Les journaux disent que les puissances ont accordé un nouveau délai à la Porte pour adhérer à la conférence.

Il se confirme que l'Espagne a demandé de participer à la conférence.

Le cabinet français ne s'y oppose pas. On ignore les dispositions des autres puissances.

Le khédive a résolu de ne pas retourner au Caire.

Le correspondant du Times à Alexandrie donne les détails suivants sur l'origine des troubles du 10 juin: « L'émeute commença à trois endroits dif-

férents et presque simultanément. Ce sont les Européens qui, les premiers, ont versé le sang, mais seulement après y avoir été provoqués par les plus grossières insultes; dans deux de ces cas, ils ont eu recours aux armes pour la défense de leurs femmes. Les soldats, qui savaient parfaitement bien ce qui se passait, restèrent d'abord passifs, puis ils prirent une part active aux désordres et enfin, après avoir reçu des ordres de leurs chefs, ils firent volte face pour réprimer les excès et rétablir la tranquillité.

M. Cookson, le consul anglais, passait en voiture près des scènes de désordres. Il fut d'abord attaqué par un certain nombre de gamins armés de bâtons pointus et de pierres, et dirigés par quelques maîtres d'école. Sans faire attention à cette attaque, il continuait son chemin, lorsqu'il reçut un coup à la tête. On le traîna alors hors de sa voiture. Les sentinelles du poste de police assistaient à la scène, mais conservaient une attitude d'indifférence passive.

Le consul autrichien, qui s'était réfugié au poste de police, aperçut une personne qui s'était détachée du groupe de rebelles et fuyait à toutes jambes. Il vit, en même temps, qu'une des sentinelles épaula son arme et fit feu sur le fuyard. Un avoué anglais entendit que les soldats discutaient tranquillement les excès qui se commettaient et disaient aussi qu'ils seraient bientôt appelés à se joindre aux agresseurs.

Tous ces faits indiquent avec évidence une préméditation. Mais il est probable que les émeutiers n'avaient pas, proprement, l'intention d'attaquer les consuls. Ils voulaient seulement semer l'alarme dans la colonie européenne, et provoquer une intervention de l'armée pour rétablir l'ordre. Jusqu'à présent, la personne d'un consul étranger a été considérée, en Orient, comme sacrée, et les rebelles les plus hardis ont toujours respecté même les janissaires consulaires. Si ce prestige allait disparaître, c'en serait fait de la sécurité des Européens.

L'Allemagne et l'Autriche, désirant assurer avant tout la sécurité de leurs sujets, sans s'occuper autrement du côté politique de la question, proposent un arrangement provisoire de difficultés pendantes. Par l'intermédiaire de Yacoub, sous-secrétaire au ministère de la guerre, elles tâchent de déterminer le parti militaire à demander pardon au khédive. Yacoub, comme condition sine qua non, demande la démission de Khairi-pacha et de Tallal-pacha, conseillers intimes du khédive.

**CANTON DE FRIBOURG**

La semaine dernière a été bien préjudiciable aux montagnards, tous ou presque tous les troupeaux dans la Gruyère se sont trouvés dans la neige. Armaillis et bétail ont dû beaucoup souffrir, la température ayant considérablement baissé ces derniers jours. C'est une perte sérieuse pour les propriétaires de troupeaux, car ces refroidissements subits, beaucoup plus sentis du bétail qu'en automne, en raison du défaut de nourriture, provoquent une diminution très sensible dans la production laitière. Il faut espérer que ce contre-temps, qui, au reste, se répète presque toutes les années dans une proportion plus ou moins grande, rendra nos armaillis plus prudents. Qu'y a-t-il de plus simple, en effet, que de faire dans les hautes montagnes, en bonne saison, un peu de foin et de le mettre en réserve, pour le cas où l'année suivante la neige vienne empêcher le broutage de l'herbe fraîche. De cette manière deux ou trois jours de neige ne seraient jamais tant à craindre, le bétail ayant toujours une réserve de fourrage assurée, et le bétail ainsi fourragé souffrirait moins, non seulement de la faim, mais encore du froid. Cette précaution se pratique en Suisse dans maintes contrées, exposées aux mêmes intempéries que nous. Là où exceptionnellement on ne peut faire du foin, on monte des farineux, qui, mélangés à la boisson des animaux, maintiennent la lactation.

**BIBLIOGRAPHIE**

Jésus-Modèle, ou la Vie parfaite, tiré sur celle de Jésus-Christ, par le P. Fr.-Adam LEURIN. S. J. — Nouvelle édition, retouchée par le style, par l'abbé M. Un vol. in-18. Paris, Palmé, éditeur. En vente à Genève, chez M. Tremblay, libraire à la Corratierie.

Saint François de Sales, le grand maître de la vie spirituelle, a eu un grand nombre

d'imitateurs; il a fait école au XVII<sup>e</sup> siècle, et parmi les écrivains spirituels qui se sont le plus rapprochés de ce modèle, il faut citer le P. Leurin, né à Amiens, en 1602, qui fit imprimer en 1643 l'ouvrage dont voici la réimpression.

La librairie Palmé, qui édite une Bibliothèque de piété à l'usage des gens du monde, a eu l'heureuse idée de nous donner cette nouvelle édition de la *Vie parfaite* du P. Leurin. Le saint jésuite avait écrit pour les dames de la Visitation; son ouvrage n'en sera pas moins lu avec profit par les gens du monde adonnés à la spiritualité. Le jansénisme n'était pas né encore, et la dévotion du P. Leurin n'a rien des airs de refrains qui prévalurent chez un trop grand nombre d'écrivains de l'époque postérieure.

Cette édition n'étant pas écrite pour les lettrés, l'éditeur en a revu le style pour que l'ouvrage fût à la portée des lecteurs de notre temps.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

A des époques reculées des cataclysmes géologiques ont englouti des forêts entières dont on a retrouvé les débris dans diverses contrées. En France, en Ecosse, en Allemagne, en Autriche, en Egypte existent encore de ces forêts souterraines. On y voit des chênes, des ormes, des hêtres, des bouleaux, des palmiers, les uns entiers, les autres brisés. Les arbres de ces forêts souterraines sont renversés les uns sur les autres, couchés dans une direction régulière, ordinairement de l'Est à l'Ouest. Ils sont tantôt pétrifiés, tantôt presque entièrement carbonisés. Quelquefois, ils sont assez bien conservés pour que leurs fibres apparaissent serrées ainsi que leurs nodosités.

Une de ces forêts souterraines vient d'être découverte en Angleterre, près de Crowland, dans la propriété de lord Normanton. En creusant le sol, on a mis au

jour, à une profondeur de 10 pieds environ, trois acres de bois ensevelis depuis des siècles. Quelques-uns des arbres sont dans un admirable état de conservation. Un chêne mesure 18 mètres de long. C'est le sapin qui paraît être le plus abondant dans la forêt souterraine de Crowland. Le bois en est si dur que les sapins peuvent être retirés de l'argile avec toutes leurs branches et leurs racines. Des herbes, des fougères, des plantes diverses entourent ces arbres fossiles que viennent visiter une grande foule de curieux.

LES POULES DE FRANCE. — Un lambeau de statistique assez curieuse :

« Il y a en France environ 40 millions de poules représentant un capital de 120 millions de francs, car le prix moyen d'une poule est de trois francs.

« Ces poules produisent environ 100 millions de poulets dont les neuf dixièmes sont

absorbés par la consommation; les dix autres millions sont gardés pour l'élevage et la reproduction.

« En estimant la moyenne de production de chaque poule à 100 œufs, vendus en moyenne 8 centimes, on obtient un produit de 370 millions. Et si on ajoute les uns aux autres, les revenus que procure à la fortune publique les poules et les poulets, on arrive à un total qui dépasse 400 millions de francs.

« Les agronomes affirment que ce revenu énorme serait encore plus considérable, presque triplé, si les principes d'élevage en France étaient meilleurs. Les Anglais, par des procédés artificiels d'engraissement arrivent à des résultats bien supérieurs à ceux obtenus en France. »

M. SOUSSINS Rédacteur.

OBLIGATIONS à lots de la ville de Fribourg.

Tirage des séries le 14 août  
Tirage des numéros le 15 septembre.  
14 obligations remboursables à 1000 fr.  
8 „ „ à 300 „  
10 „ „ à 100 „  
20 „ „ à 50 „  
948 „ „ à 13 „  
On peut se procurer de ces obligations chez MM. Week & Aeby, au prix de 12 fr. (329)

IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Doctoris Angelici divi Thomae Aquinatis, sermones et opuscula concionatoria, parochis universis et sacris praedicatoribus dicata et edita a J.-B. RAULX, canonico, Vallis-Colorum parochio et decano. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté Léon XIII. 4 vol. in-12. — Prix: 12 fr. 2 vol. in-8, même prix.

Explication générale du catéchisme de la doctrine chrétienne, par D. GARCIA-MAZO, prédicateur de la cour d'Espagne, M. B.-F. GALTIER, son biographe et traducteur privilégié de ses œuvres. 1 vol. in-12 très compact, contenant la matière d'un fort vol. in-8. Prix: franco-poste: 2 fr. 50

Le Notre Père au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé CUROT. 1 vol. in-8 de plus de 300 pages. — Prix: franco-poste: 1 fr. 25

La femme chrétienne, sa puissance de sanctification, ses richesses divines, ses armes spirituelles, par l'abbé GÉRARDIN, du diocèse de Verdun. 1 joli vol. in-12. — Prix: 2 fr. 50

Cassaris S. R. E. Card. Baronii, Od. Raynaldi et Jac. Laderchii, Annales Ecclesiasticae, denuo et accurate exausi. Magnifique édition, honorée de la souscription et d'un Bref de S. S. Pie IX et récemment d'un Bref de S. S. Léon XIII. 37 volumes in-folio. — Prix des 35 vol. parus: 560 fr. Expédition franco jusqu'à la gare la plus rapprochée du destinataire. Les deux derniers volumes sont sous presse.

Tableau synchrone et universel de la vie des peuples, par M. l'abbé MICHEL, curé de Cousances, avec approbation de NN. SS. les Evêques de Verdun, de Langres, d'Arras, etc., et les encouragements de douze archevêques et évêques. Grand in-folio. — Cartes coloriées. — Prix: 30 fr.

En vente à l'Imprimerie catholique.

VIE DE LA SAINTE-VIERGE

d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, par M. l'abbé de CAZALÈS. 1 vol. in-18 prix 2 fr. 50.

En vente à l'Imprimerie catholique.

IMAGES DU SACRÉ-CŒUR

Images du Sacré-Cœur, en noir, l'exemplaire . . . . . fr. 0 15  
" " " Chromo, " . . . . . " 0 35  
" " " en noir, la douzaine . . . . . " 1 20  
" " " Chromo " . . . . . " 3 50  
Photoglyphics du Sacré-Cœur, l'exemplaire . . . . . " 0 30  
Aux mêmes prix, images du Cœur de Marie.

EN VENTE À L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE.

LE VRAI DÉVOT

AU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

A l'école du divin Maître et devant son Autel.

Méditations, Exercices pieux et Prières enrichis d'Indulgences en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. (Extrait du Recueil de Prières et d'Œuvres pies auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché des Indulgences, publié par l'ordre de Sa Sainteté N. S. P. le Pape Pie IX.)

Prières diverses.

L'heure d'adoration.

Prix: 0, 90

LES SAINTS

DE LA

SUISSE FRANÇAISE

PAR

M. l'abbé GENOUD, curé d'Yverdon

Avec des lettres d'approbation ou de recommandation de cinq Evêques de la Suisse, de Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Annecy et de Mgr Guérin, auteur des Petits Bollandistes. 2 vol. in-18 Jésus d'environ 360 pages.

Prix: 4 francs.

En vente pour le canton de Fribourg

à l'imprimerie catholique à Fribourg

chez M. Ackermann, libraire à Bulle; chez les dames Dévarrat, à Châtel-St-Denis  
chez M. Lambelly, à Estavayer-le-Lac et chez M. Stajessi, à Romont.

N.-B. Quelques exemplaires solidement reliés sont en vente chez l'auteur au prix de 5 francs les deux volumes,

AVIS IMPORTANT AUX PERSONNES

SOUFFRANT DE HERNIES

Lesoussigné informe les personnes atteintes de hernies et qui désirent le consulter en personne, sous garantie de guérison radicale, pour des bandages herniaires et ceintures, le trouveront: dimanche 18 Juin à l'hôtel de la Couronne à Soleure; le 19 à l'hôtel de la Couronne à Morat; le 20 à l'hôtel de la gare à Payerne; le 21 à l'hôtel de la Gare à Moudon; le 22 à l'hôtel du Cerf à Romont; le 23 à l'hôtel du Cheval-Blanc à Bulle; le 24 à l'hôtel de la Croix-Blanche à La Roche; le 25 à l'hôtel des Bouchers à Fribourg; et le 26 à l'hôtel du Molson à Flamatt.

L'on peut également toujours me consulter par écrit. Des milliers de personnes doivent leur guérison, même de hernies très graves et anciennes à ma méthode, ainsi que c'est connu partout.

Krusi-Alther, Chirurgien-herniaire à Gais, canton d'Appenzell.

Schwarzenburg, le 30 Janvier 1879

Vous m'avez parfaitement guéri d'une hernie de laquelle je souffrais depuis 20 ans. Je vous prie de bien vouloir m'envoyer une boîte pour une jeune fille de ma connaissance.

Jean HERNISCH

Ehingen, près d'Eugen, le 15 Juin 1880

Le soussigné vous annonce sa complète guérison par vos emplâtres et bandages. — Une fois je vous visitais avec 6 personnes et encore une autre fois avec 8 et toutes sont guéries. Le 19 Mars 1879 je venais de nouveau à cause de mon pied, et maintenant, je suis, Dieu soit béni, en très bonne santé.

Je me sens obligé de vous remercier de tout mon cœur, et je reste votre affectionné (H 5062 X) (428) Nicolas HÄNFLE

NOUS PRÊTONS

CONTRE BILLETS A ORDRE A 3 OU 6 MOIS  
A 4 1/2 0/0 pour les sociétaires) plus la  
A 5 1/2 0/0 „ non-sociétaires) commission.  
A 5 0/0 net pour billets avec nantissement des titres négociables.

Banque Populaire Suisse

Succursale de Fribourg, Grand'rue, 26.  
H. 391 F. (320)

En vente à l'Imprimerie catholique:

Pensées consolantes

de saint François de Sales, recueillies et mises en ordre avec des notes des maîtres de la vie spirituelle, par le Rév. Père Huguet, S. M. 12<sup>e</sup> édition, prix 1 fr. 50.

BOURSE DE GENEVE DU 17 JUIN

FONDS D'ETATS	COMPTANT		TERME		ACTION	COMPTANT		TERME	
	DEMANDE	OFFRE	DEMANDE	OFFRE		DEMANDE	OFFRE		
3 0/0 Genevois . . . . .	81	—	80	81	Suisse-Occidentale . . . . .	153	155	153	155
4 1/2 Fédéral 1879 . . . . .	—	—	—	—	„ privilégiées . . . . .	526	—	522	523
4 0/0 „ 1880 . . . . .	—	—	102 1/4	102 3/4	Central-Suisse . . . . .	—	590	590	592
5 0/0 Italien . . . . .	—	—	—	96 75	Nord-Est Suisse . . . . .	361	362	363	362
5 0/0 Valais . . . . .	—	—	1030	—	„ privilégiées . . . . .	—	—	—	—
OBLIGATIONS					Union Suisse . . . . .	255	256	253	255
Onest-Suisse . . . . .	460	—	461	462	Saint-Gothard . . . . .	—	447	418	423
Suisse-Occidentale 1875-76 . . . . .	—	—	—	—	Union privilégiées . . . . .	447	—	447	448
„ 1878-79 . . . . .	—	—	449	450	Comptoir d'escompte . . . . .	—	—	480	500
3 0/0 Jongne à Eclépens . . . . .	—	—	350	358	Banque du commerce . . . . .	—	—	1290	—
Franco-Suisse . . . . .	—	—	360	365	de Genève . . . . .	—	—	—	—
4 0/0 Central-Suisse . . . . .	471 3/4	—	471	472	„ Fédérale . . . . .	—	—	—	—
4 1/2 0/0 Central Nord-Est . . . . .	—	—	1018	—	Société suisse des chemins de fer	665	—	665	670
4 0/0 Jura-Berne . . . . .	—	—	970	975	Banque des chemins de fer . . . . .	6850	—	6800	6850
Lombardes anciennes . . . . .	289	—	288	289	de Paris et Pays-Bas . . . . .	1185	—	1180	1190
„ nouvelles . . . . .	—	—	—	—	Crédit Lyonnais . . . . .	740	—	735	798
Autrichiennes nouvelles . . . . .	—	—	—	365	Association financière genevoise . . . . .	—	—	—	—
Méridionales . . . . .	271	—	270 1/2	271 1/2	Omnium genevois . . . . .	—	—	—	—
Bons méridionaux . . . . .	535	—	532	535	Basler Bankverein . . . . .	—	—	—	—
Nord-Espagne . . . . .	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz . . . . .	800	—	795	805
Crédit foncier russe 50 0 . . . . .	—	—	—	—	„ belge du gaz . . . . .	570	—	570	577
Société générale des chemins de fer . . . . .	—	—	—	—	Gaz de Genève . . . . .	—	—	—	—
					„ Marseille . . . . .	765	—	760	767
					Appareillage Gaz et Eau . . . . .	—	—	—	—
					Tabacs italiens . . . . .	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

16 Juin		AU COMPTANT	17 Juin	
100 62	81 30	Consolidés . . . . .	100 46	81 30
114 85	114 85	3 0/0 Français . . . . .	114 85	114 85
120 —	—	5 0/0 Id. . . . .	—	—
		Or, à New-York . . . . .	—	—
		Argent à Londres . . . . .	130 —	—
A TERMES				
81 30	114 85	3 0/0 Français . . . . .	81 30	114 85
90 25	100 62	5 0/0 Id. . . . .	90 25	100 62
12 27	—	3 0/0 Anglais . . . . .	100 62	—
—	—	5 0/0 Turc . . . . .	12 27	—
—	—	5 0/0 Rasse 1877 . . . . .	—	—
—	—	4 0/0 Autrichien . . . . .	—	—
1177 50	720 —	Banque de Paris . . . . .	1177 50	720 —
—	550 —	Crédit Lyonnais . . . . .	—	550 —
—	1505 —	Mobilier français . . . . .	—	1505 —
—	470 —	Crédit foncier . . . . .	—	470 —
—	—	Mobilier espagnol . . . . .	—	—
—	—	Autrichien . . . . .	—	—
1625 —	2545 —	Gaz Parisien . . . . .	1625 —	2545 —
—	—	Suez . . . . .	—	—